



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 22 juin 2016

**DELIBERATION N° 89/ 6/2016 : TRAVAUX DE VOIRIE - PROGRAMME 2016 - DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN ET GARONNE**

L'an deux mille seize, le mercredi 22 juin à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 16 juin 2016.

Présents Titulaires : 42

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pauline BLANC, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Aline CASTILLO, Roger CATUSSE, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Jean-François GARRIGUES, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Aline HUARD, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Francis LABRUYERE, Sophie LARAN, Véronique MALY, Christine MOLLIN, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Gérard ROUTIER, Gaël TABARLY, Monique VALAT, Thierry VIALLO.

Absents ayant donné pouvoir :7

Mesdames, Messieurs, Anne ALASSANE à Christian PEREZ, Jean-Luc BUDOIA à Annie GUILLOT, Jacques GAYRAL à Pierre BONNEFOUS, Pierre-Antoine LEVI à Thierry DEVILLE, Christian MOULIS à Paul GRAND, Bernadette SERIEYS à Alain ABADIE, Michel WEILL à Danielle BEDOS.

Absents Excusés : 2

Mesdames, Messieurs, Alain GABACH, Isabelle SOULAYRES.

Secrétaire de Séance : Monsieur Gérard ROUTIER

**Monsieur Bernard PAILLARES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Le Grand Montauban - Communauté d'Agglomération réalise chaque année des travaux d'entretien et de grosses réparations de la voirie communautaire pour lesquels il sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental.

Pour l'année 2015, le Conseil Départemental avait fixé une aide forfaitaire de 809 € par kilomètre pour la réalisation de travaux d'entretien et de grosses réparations. Le Grand Montauban s'est ainsi vu attribuer une subvention de 82 368 € pour 101,815 kilomètres de voirie.

Pour l'année 2016, le Conseil Départemental a fixé une dotation forfaitaire pour chaque commune membre de la Communauté d'Agglomération, la dotation totale maximum pour le Grand Montauban étant de 219 324 € pour 477,833 Kilomètres de longueur de voie.

Il est également précisé par le Département que la subvention sera affectée au prorata d'un montant HT de travaux au moins supérieur de 25% au montant de la dotation accordée par le Département.

Pour 2016, le programme des travaux s'établit comme suit :

Commune	Localisation	Longueur	Montant € HT	Dotation CD-2016
Albefeuille - Lagarde	Côté du Tuc	260 m	9 167 €	13 312 €
	Route de Montbeton	250 m	9 167 €	
	Sous-Total	510 m	18 334 €	
Bressols	Parking devant la Mairie	250 m	33 125 €	22 489 €
	Parking côté St-Pierre	110 m	22 670 €	
	Parking Place du Souvenir	760 m	8 875 €	
	Parking Place de la Poste	760 m	11 500 €	
	Chemin de Nouvel	300 m	24 750 €	
Sous-Total	2 180 m	100 920 €	22 489 €	
Corbarieu	Chemin du Loup	750 m	33 542 €	10 482 €
	Chemin de Pujol	250 m	8 917 €	
	Cité Bellevue trottoir	250 m	50 000 €	
Sous-Total	1 250 m	92 459 €	10 482 €	
Lamothe-Capdeville	Rue de Ecoles	145 m	71 125 €	8 357 €
	Sous-Total	145 m	71 125 €	
Montbeton	Trottoir Place Alibert	520 m	50 000 €	13 849 €
	Place Alibert	30 m	5 000 €	
	Route de Montauban	500 m	16 670 €	
Sous-Total	1 050 m	71 670 €	13 849 €	
Saint-Nauphary	Parking de la Poste	410 m	11 750 €	7 985 €
	Chemin de Saint-Caprais	1 100 m	19 250 €	
	RD 999 Cheminement piéton	200 m	65 750 €	
Sous-Total	1 710 m	96 750 €	7 985 €	
Villemade	Route de Falguières	350 m	28 000 €	11 316 €
	Chemin de Peraudy	350 m	3 210 €	
	Chemin de Lestang	250 m	10 167 €	
	Rue des Bergeronnettes	250 m	9 585 €	
Sous-Total	1 200 m	50 962 €	11 316 €	
Montauban	Chemin de Bordebasse	1 200 m	37 500 €	
	Chemin de Nauzemasse	570 m	19 167 €	
	Rue Henri Teulières	210 m	27 500 €	
	Rue du corps Franc Pommies	280 m	30 834 €	

Impasse de Maastricht	200 m	41 667 €	
Carrefour Avenue Jean	70 m	25 000 €	
Moulin/Rue Panassié			
Rue Lakanal	160 m	20 834 €	
Rue Albert Einstein	115 m	15 000 €	
Lotissement Lafargue	220 m	14 167 €	
Rue Antoine de Saint-Exupéry	110 m	14 167 €	
Grand Rue Villenouvelle	125 m	25 000 €	
Rue Morin Védrines	330 m	35 834 €	
Parking Jardin des Plantes	100 m	50 000 €	
Route du Nord	350 m	166 667 €	
Impasse Daguerre	150 m	25 000 €	
Sous-Total	4 190 m	548 337 €	131 534 €
Total Général	12 235 m	1 050 557 €	219 324 €

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 14 juin 2016, il vous est proposé de bien vouloir :

- autoriser Madame la Présidente à solliciter auprès du Conseil Départemental la subvention au titre des travaux de voirie 2016,
- autoriser Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier,
- inscrire la recette au budget 2016.

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide :

- d'autoriser Madame la Présidente à solliciter auprès du Conseil Départemental la subvention au titre des travaux de voirie 2016,
- d'autoriser Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier,
- d'inscrire la recette au budget 2016.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

27 JUIN 2016

De sa publication le :

27 JUIN 2016

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 23 juin 2016

La Présidente,
Brigitte BAREGES

